

---

Commune de  
**Redange/Attert**

**EXTRAIT DU  
REGISTRE AUX DÉLIBÉRATIONS  
DU COLLEGE DES BOURGMESTRE ET ECHEVINS DE  
REDANGE/ATTERT**

**24 avril 2025**

**Présents :** M. Henri GEREKENS, bourgmestre et Mme Danielle SIMON-ARENDETT et M. Jeff LISARELLI, échevins.

Mme Muriel SEIL-NOURISSIER, secrétaire.

**Absents :** /

**Point de l'ordre du jour : No. 4.**

**Concerne: Projet d'aménagement particulier portant sur des fonds sis à Redange/Attert, au lieu-dit « Hinter dem Dorf ».**

Le collège échevinal,

Vu l'article 30 de la loi modifiée du 19 juillet 2004 concernant l'aménagement communal et le développement urbain ;

Vu la loi communale modifiée du 13 décembre 1988 ;

Vu le projet d'aménagement particulier et le rapport justificatif portant sur des fonds sis à Redange/Attert, au lieu-dit « Hinter dem Dorf », élaboré par le bureau d'architectes Papaya s.a. d'Esch-sur-Alzette, sur initiative de M. Adolphe EYSCHEN ;

Après en avoir analysé le projet d'aménagement particulier avec le rapport justificatif portant sur des fonds sis à Redange/Attert, au lieu-dit « Hinter dem Dorf » :

- constate la conformité du projet d'aménagement particulier portant sur des fonds sis à Redange/Attert, au lieu-dit « Hinter dem Dorf » avec le plan d'aménagement général en vigueur dans la commune de Redange/Attert ;
- décide de demander l'avis de la cellule d'évaluation instituée auprès de la commission d'aménagement.

Fait et délibéré à Redange/Attert,  
*date qu'en tête.*

*(Suivent les signatures)*

*Pour extrait conforme,*

Redange, le 24 avril 2025

Le Bourgmestre,

Le Secrétaire,

A stylized, handwritten signature in dark ink, consisting of several overlapping loops and a long, sweeping tail that extends to the left.A handwritten signature in dark ink that appears to read 'Nourissier', written in a cursive style with a long horizontal stroke underneath.